

Avis de marché

Fournitures

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Commune des Pavillons-sous-Bois, place Charles de Gaulle, à l'attention de M. le maire des pavillons sous bois, F-93320 Les Pavillons-sous-Bois. Fax 01 48 02 75 46.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

direction des services techniques, bureau 11 place charles de gaulle, F-93320 Les Pavillons-sous-Bois. Fax 01 48 02 75 46. URL : <https://www.klekoon.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

fourniture et livraison de denrées alimentaires pour le service de la restauration scolaire et municipale.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : écoles et restaurant municipal, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

fourniture et livraison de denrées alimentaires pour le service de la restauration scolaire et municipale des Pavillons-Sous-Bois.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

39222000, 15893000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marché à bons de commande avec pour montants annuels minimum 305.000euro(s)ttc et un maximum 1.000.000euro(s)ttc.

II.2.2) Options :

Oui.

Description de ces options : option 1: pâtes et riz bio Option 2 : pain bio.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

A compter du : 1.e.r septembre 2009. Jusqu'au : 31 août 2013.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Le ou les fournisseurs sont dispensés du versement de la retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

l'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune des Pavillons-Sous-Bois et subvention ONILAIT, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

DC 4 ET Dc5.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

DC 4 ET Dc5.

III.2.4) Marchés réservés :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. le coût global annuel du marché évalué en fonction des prix unitaires des repas et du volume prévisionnel des repas. Pondération : 60.

2. la valeur technique de l'offre jugée notamment à travers le mémoire technique. Pondération : 40.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

15 juin 2009 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le marché consiste donc en l'élaboration des menus, par l'intermédiaire d'une nutritionniste ou diététicienne, présentés sous la forme de recettes contenant les composantes du repas dans son intégralité, la détermination de la quantité de produits nécessaire à l'élaboration des menus y compris l'épicerie, l'approvisionnement en denrées alimentaires conformément à la quantité de produit déterminée, la livraison journalière l'entreposage des denrées dans les réserves existantes la livraison périodique de denrées pour l'organisation de pique-niques, la livraison quotidienne du pain et l'organisation d'animations, de repas à thèmes et de fêtes afin de permettre au personnel employé par la commune d'assurer la fabrication des repas et des goûters aux divers usagers du service de la restauration municipale et scolaire.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 4 mai 2009.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 14 boulevard de l'hautil - B.P. 30322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. Tél. 01 30 17 34 57. URL : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>. Fax 01 30 17 34 69.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique). Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise. Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :
4 mai 2009.